

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 586

Artikel: Gros sous : aide au développement : les grandes manœuvres de l'économie privée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chair à marketing

A force de parler des travailleurs étrangers, on a presque oublié qu'ils sont aussi consommateurs. Aux employeurs la main-d'œuvre immigrée, aux commerçants la consommation importée.

Pas question d'analyser ici l'emploi que font les travailleurs immigrés des quelques milliards qu'ils dépensent chaque année dans notre pays pour se nourrir, s'habiller, se loger et se divertir. Les vendeurs eux n'ont pas négligé ce marché et ont su en voir tout l'intérêt. Le temps n'est pas si loin où certaines chaînes de magasins signalaient les caisses de sortie où l'on parlait italien ou espagnol.

Depuis lors, la cour faite au client-roi venu du sud a gagné en raffinement. Un certain goût de l'ostentation (habits d'enfants!) et l'aspiration à paraître intégré sont les deux motivations utilisées par le business pour promouvoir la vente de vêtements, d'équipements ménagers, d'ency-

clopédies et autres cours par correspondance. C'est surtout au niveau de la vente à domicile et à crédit qu'opèrent les vautours du marketing sauvage: à des clients(es) qui ne savent pas le français et ignorent plus encore le code des obligations, ils proposent des contrats contenant des clauses abusives — et de toute manière illisibles. Un catalogue richement illustré, un baratin débité par un Monsieur-présentant-bien, une démonstration ou une dégustation garantie convaincante, le tout si possible par une personne que ses origines étrangères rendent particulièrement crédible, et voilà notre client(e) engagé pour des mois dans l'achat et plus encore le payement d'une encyclopédie à rallonges, d'une batterie de cuisine disproportionnée, d'un cours interminable, d'une police d'assurance superflue ou d'une literie trop complète.

Et comme il faut bien aller à la rencontre de la clientèle on a même vu des commerçants ambulants se présenter en fin d'après-midi ou le samedi sur les chantiers-dortoirs pour proposer des jeans démarqués, des rasoirs à jeter, des montres plaquées or, ou encore des magazines

spéciaux avec images à épingle au-dessus de la tête du lit d'un homme seul.

Ainsi donc, les travailleurs étrangers et même les saisonniers («qui ne dépensent rien sur place mais envoient tout chez eux») forment un marché malgré tout intéressant. En tout cas les commerçants semblent le penser, qui ont développé des méthodes de vente et des arguments propres à convaincre ceux qui ne se sentent pas intégrés dans la société helvétique, aimeraient s'y faire accepter par leur travail et reconnaître par leur consommation, et qui constituent de ce fait une tendre chair à marketing..

Il n'en reste pas moins que les intérêts de l'économie suisse, continuellement évoqués dans la campagne actuelle, demeurent principalement ailleurs: le point de vue des patrons l'emporte sur celui des commerçants, la production passe avant la vente. Mais les méthodes sont les mêmes: exploitation des travailleurs, manipulation des consommateurs, oubli des hommes, réduits à l'état de machines à bosser et à bouffer.

Yvette Jaggi

GROS SOUS

Aide au développement: les grandes manœuvres de l'économie privée

Tout d'abord c'est une affaire de lait qui tourne à l'aigre.

Le 4 mars, sur une pleine page de la «NZZ», un chef de travaux au Polytechnicum de Zurich, spécialiste des pays en voie de développement, attaque violemment des projets laitiers et d'élevage réalisés dans différents pays par la coopération technique suisse. Ces réalisations, prétend-il, ne soutiennent

pas la comparaison avec des projets similaires entrepris par des personnes et sociétés privées helvétiques: la production, la rentabilité et le nombre des bénéficiaires sont considérablement plus faibles dans le cadre de l'aide publique. C'est que l'économie privée est soumise à la concurrence, elle ne peut se permettre d'échouer, alors que les «idéologues du développement», eux, refusent la confrontation avec la réalité. Pour faire bonne mesure, le même auteur signe sur la même page un éloge de l'activité de Nestlé au Mexique.

Le 14 mars, réponse sèche de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA). Certaines des données utilisées par l'expert zurichois sont fausses, d'autres imaginai-

res. De plus la comparaison ne tient pas compte du fait que l'aide publique vise aussi le développement humain et ne peut donc se résumer à un problème de rentabilité économique.

Le lecteur pressé ferme son journal: querelle de spécialistes. A moins que son attention ait été attirée par un grand reportage de la «Weltwoche» du 11 mars intitulé «Aide au développement - argent dilapidé?» Curieux, ce feu nourri contre l'aide publique au tiers monde?

S'il est attentif, le lecteur obtient un début de réponse dans un article de la «NZZ» du 13 mars, signé von Schulthess, de l'Association suisse des ingénieurs-conseils. L'auteur s'en prend avec virulence à une organisation à créer par la DDA et les principales associations privées d'aide au dévelop-

lement. Cette nouvelle organisation (NO) — c'est son nom provisoire — devrait préparer et coordonner des projets de la Confédération et des associations privées. Selon l'auteur il s'agit d'une tentative de mettre à l'écart l'économie privée qui pourtant a fait la preuve de son expérience et de ses capacités techniques. En conclusion cette organisation nouvelle est inutile.

Le 24 mars enfin, toujours dans la «*NZZ*», le directeur de la DDA explique en détail les objectifs de cette nouvelle organisation, pas encore née et déjà contestée. Il s'agit d'accroître la capacité de l'aide suisse au développement en mettant sur pied une équipe permanente d'une dizaine de personnes expérimentées; l'accent sera mis non pas sur des projets limités — élevage, fromagerie, irrigation — mais sur des projets intégrés qui tiennent mieux compte des conditions locales et de l'initiative des populations touchées. Le budget de la nouvelle organisation avoisinera 15 millions; comme par le passé les travaux techniques seront attribués à des bureaux privés et à des instituts de recherche. Pas question donc de créer un bureau d'ingénieur semi-public. Cependant, pour dissiper les malentendus, il a été décidé de repousser de quelques mois la création de la nouvelle organisation.

TECHNIQUES ET POLITIQUE

Il s'agit là d'un épisode de la petite guerre que livre l'économie privée à l'aide publique au développement. Rappel: l'an dernier le parlement a voté un crédit-programme de 1,65 milliard pour trois ans. Cette somme importante a éveillé des appétits, surtout dans les bureaux d'ingénieurs-conseils dont on sait que les perspectives économiques actuelles sont plutôt moroses. D'où la revendication de laisser à l'économie privée les tâches qu'elle est mieux à même d'exécuter. Mais, dans le cas des projets intégrés, l'argument ne tient pas, les entreprises privées ne sont pas compétentes; ce n'est pas d'abord de techniques dont on a besoin, mais d'une conception politique du développement qui postule l'autonomie des collectivités visées.

En clair — et là nous quittons les problèmes de gros sous — l'aide publique et les projets de l'économie privée dans le tiers monde apparaissent de plus en plus clairement contradictoires. C'est en tout cas ce qu'a constaté la Commission fédérale consultative pour l'aide au développement. Étudiant un projet suisse au Pérou, elle s'est aperçue qu'une réalisation de Nestlé dans la même région contrecarrait les efforts de la Confédération. D'où la colère de la multinationale de Vevey priée de s'expliquer.

C'est aussi au sein de cette commission que s'est préparée la rectification de la loi sur la garantie des risques à l'exportation; cette loi prévoit maintenant un lien minimal entre les exportations garanties et la politique de développement. D'où la colère de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

L'effet de ces colères ne s'est pas fait attendre. La commission a été «rééquilibrée» par l'entrée de MM. Schnyder, directeur chez Nestlé, et Coutau,

directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse; des spécialistes de l'aide au tiers monde, comme chacun sait. On peut attendre d'eux qu'ils soient particulièrement sensibles à l'interprétation des relations Suisse-tiers monde professée par M. Raymond Probst, nouveau secrétaire d'Etat aux «affaires étrangères»; celui-ci, rappelez-vous (cf. DP 561, 2.10.1980), mettait récemment les points sur les «i» à l'intention du «*Journal de Genève*»; nous citons une nouvelle fois: «(...) Faute d'une coordination suffisante, on a vu se faire jour une sorte de doctrine à part, de politique propre du service de la coopération technique allant jusqu'à contester la doctrine inspirant nos relations commerciales. Il est urgent de réintégrer là notre coopération au développement dans le cadre de notre politique générale vis-à-vis du tiers monde, voulue par le Conseil fédéral, soutenue par le Parlement et par le peuple.»

Puis est venue l'offensive que l'on sait contre la nouvelle organisation. Ce sont maintenant les commissions des affaires étrangères qui sont saisies de l'affaire.

C'EST LA VIE

En chaque spectateur un délateur qui s'ignore

C'est la vie. Lors du dernier match de football (Coupe de la Ligue) opposant l'équipe zurichoise de Grasshopper à celle de Sion, sur le terrain de cette dernière, un incident: un spectateur jette une bouteille en direction de l'arbitre (fort heureusement le projectile n'atteint personne); course-poursuite derrière l'«imbécile» qui s'enfuit et n'est pas rattrapé. Un incident du même genre avait, il y a quelques mois, failli coûter cher au club séduinois. Cette fois, le «Nouvelliste» prend les choses en main dans ses éditions de lundi dernier. Un titre bien en vue: «Attention aux saboteurs» et une petite morale à l'intention des lecteurs, appelés à se comporter «dignement». Et le quotidien de

M. André Luisier (membre du comité du FC Sion) de donner quelques précisions et conseils! D'abord, on s'en doutait, le fautif est un «ressortissant de langue allemande, davantage un Haut-Valaisan qu'un Zurichois», ce sont des «témoins» qui le prétendent et cela arrange bien les affaires de l'équipe du Bas-Valais... Ensuite, il faut s'y faire, on ne peut plus aller au stade sans autre, en passant, le foot n'est plus ce qu'il était, il y a les spectateurs responsables et les autres, le «Nouvelliste»: «Nous demandons aux voisins éventuels de ces spectateurs coupables d'une quelconque violence de les dénoncer instantanément à la police ou aux agents de Securitas, à défaut de les appréhender si cela peut se faire.» A tout hasard, vous prendrez deux amis avec vous qui vous serviront de témoin en cas d'erreur sur la personne. Cours de self-défense recommandés. Et dites à vos proches que vous partez au match, au cas où...